

Note de synthèse compte administratif 2020 budget principal

Présentation générale

Bien qu'il soit extrêmement complexe d'apporter une analyse précise des répercussions de la pandémie de Covid19 sur la situation budgétaire et financière de la commune, l'année 2020 peut être considérée comme une année particulièrement atypique et ne saurait être observée de la même manière que les exercices précédents.

La baisse globale des dépenses de fonctionnement (-2,48% entre 2019 et 2020) et, dans une moindre mesure, des recettes de la même section (-0,63% pour la même période) trouve son explication dans le ralentissement, voire dans quelques cas de l'arrêt, de l'activité de certains services municipaux.

Les grands équilibres :

		2018	2019	2020
Dépenses de gestion courante (I)	(CHAP. 011, 012, 014, 65, 656)	24 495 667.27	24 463 357.22	24 017 952.76
Total dépenses réelles (II)	(dépenses de gest. courante + CHAP. 66, 67, 022)	25 469 964.90	25 383 122.43	24 752 598.90
	dont intérêts de la dette	958 591.49	849 622.43	729 046.25
Recettes de gestion courante (III)	(CHAP. 013, 70, 73, 74, 75)	30 706 540.81	30 381 166.00	29 787 503.86
Total recettes réelles (IV)	Recettes de gestion courante + CHAP. 76, 77)	31 447 064.93	30 674 353.13	30 481 618.20
	dont cessions (c/775)	435 994.20	114 555.00	390 250.00
Excédent brut de fonctionnement (V)	(I - III)	6 210 873.59	5 917 808.78	5 769 551.10
Ratio EBF/ Produits de gestion	(VIII)	20.23%	19.48%	19.37%
Epargne de gestion	(IV hors cession - II hors intérêts de la dette)	6 499 697.32	6 026 298.13	5 769 551.10
Epargne Brute ou CAF Brute	(IV hors cession - II)	4 573 467.52	5 541 105.83	5 176 675.70
Remboursement de la dette en capital (VI)		4 495 527.00	4 599 933.00	4 707 696.59
Epargne nette ou CAF Nette	(Epargne brute - dette en capital)	1 045 578.83	576 742.70	631 072.71
Marge d'autofinancement courant *	((II + VI)/(IV hors cession)	0.97	0.98	0.98

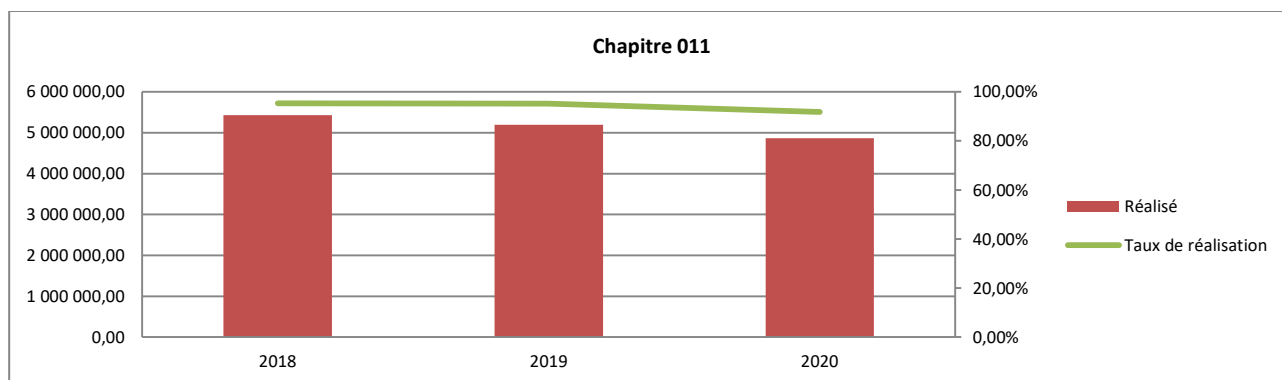
* Capacité de la collectivité à financer l'investissement une fois les charges obligatoires payées. Plus le ratio est faible, plus la capacité à financer l'investissement est élevée.

Dépense de la section de fonctionnement

Chapitre 011 : charges à caractère général

Montant réalisé y compris les rattachements : 4 868 901,52 €

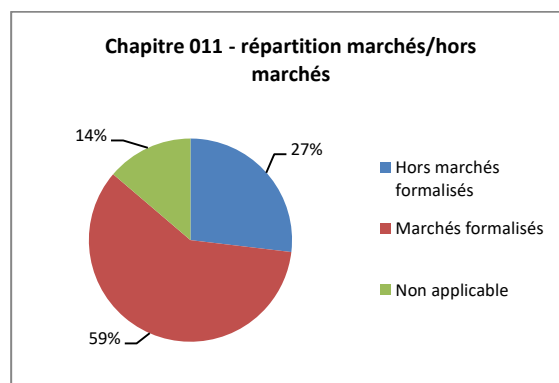
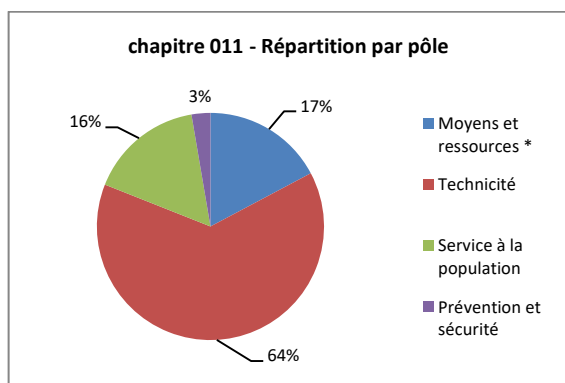
Taux d'exécution par rapport aux prévisions budgétaires : 91,80 %



Ce chapitre retrace directement l'activité quotidienne des services municipaux, fortement impactée par la crise sanitaire, raison pour laquelle ce poste de dépense enregistre une baisse de -6,2% en 2020 par rapport à 2019, et ce, malgré près de 63 K€ de dépenses imprévues que la commune a dû engager pour répondre à la pandémie (masques jetables et lavables, gel hydro-alcoolique, protection des guichets). Le manque de visibilité sur l'évolution potentielle de la pandémie et de ses répercussion sur l'action communale a conduit la ville à adopter au cours de l'année une attitude très prudente sur une partie de ses dépenses afin d'être en mesure de pouvoir répondre à une dégradation de la situation.

Les principales dépenses ainsi que leurs variations en euros et pourcentage par rapport à 2019 sont :

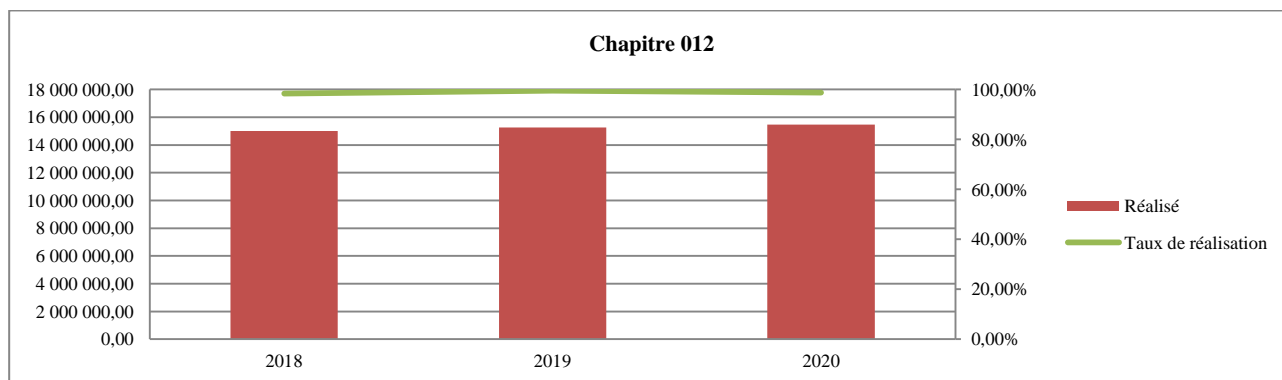
DEPENSES	2020	Variation	% variation
Fluides (eau, électricité, gaz)	1 199 748	30 771	2,63%
Maintenance et entretien de l'éclairage public (y compris illumination festives)	446 271	5 958	1,35%
Maintenance (chaufferies, logiciels, matériels, contrôles techniques)	316 445	20 663	6,99%
Fourniture de petits équipements	303 386	20 880	7,39%
Entretien des terrains	246 879	-60 954	-19,80%
Locations immobilières et charges locatives et de copropriété	230 397	-47 203	-17,00%
Frais de nettoyage des locaux	228 088	81 022	55,09%
Alimentation	226 359	-88 155	-28,03%
Assurances	225 212	1 025	0,46%
Entretien et réparation des bâtiments	131 165	-66 626	-33,69%
Festivités	77 487	-114 978	-59,74%
Carburant	72 549	-17 699	-19,61%
Formations du personnel municipal	8 779	-46 889	-84,23%
prestations de service (fourrières, déchetterie, captures d'animaux, assistances diverses)	185 022	11 984	6,93%
Rémunération d'intermédiaire et honoraires (avocats, vétérinaires, laboratoires d'analyse)	59 102	-36 521	-38,19%
Transports scolaires, piscine et stages sportifs	17 557	-46 341	-72,52%
Frais postaux et de télécommunication	119 114	10 746	9,92%
Redevance spécial Grand Avignon	40 433	-12 877	-24,15%



Chapitre 012 : charges de personnel et frais assimilés

Montant réalisé y compris les rattachements : 15 469 389,76 €

Taux d'exécution par rapport aux prévisions budgétaires : 98,75 %



En 2020, les charges de personnel ont augmenté de près de 200 K€ par rapport à 2019 (+1,35%).

Cette augmentation provient en grande partie de la mise en œuvre du Complément Indemnitare Annuel (CIA) versé aux agents municipaux à compter de 2020 à la suite de leur entretien professionnel annuel. Ce complément indemnitaire facultatif est la 2^{ème} composante du Régime Indemnitare tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel (RIFSEEP) dont la 1^{ère} est constituée de l'IFSE.

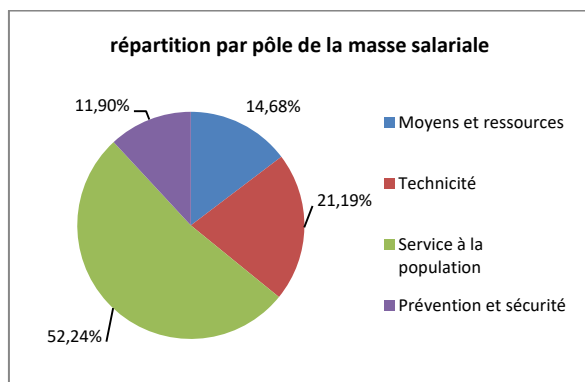
Sur l'exercice 2020, le coût du régime indemnitaire est de 1,679 M€, détaillé comme suit :

- IFSE : 1,479 M€
- CIA : 200 K€

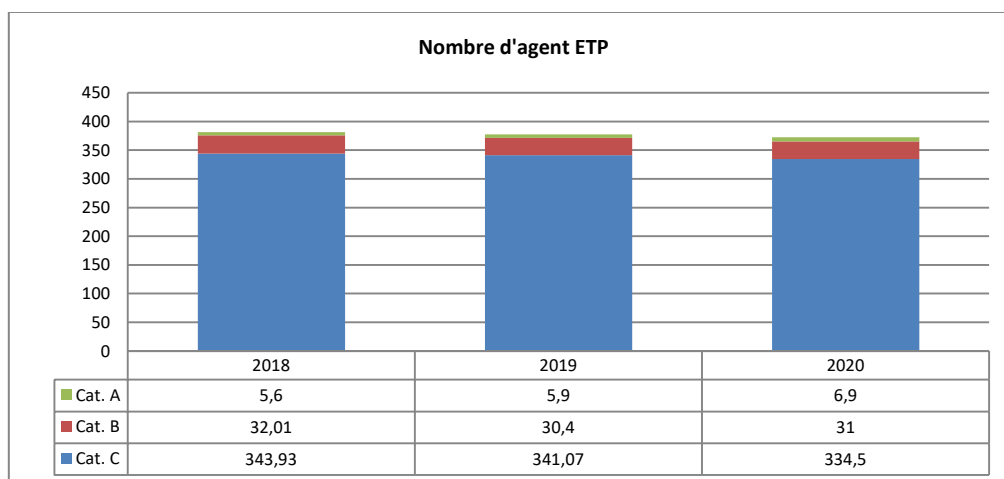
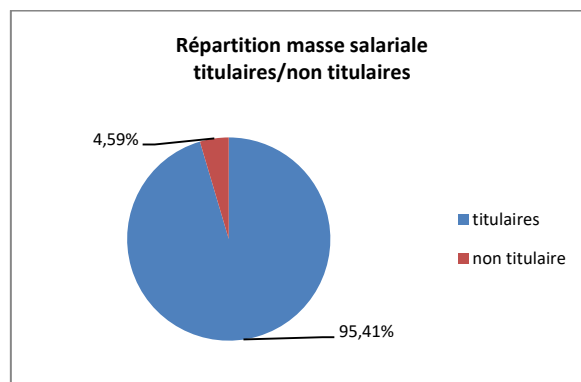
L'évolution des effectifs constatée au cours de l'année 2020 est la suivante :

- Au titre des départs :
 - Affaires scolaires : - 2 agents de catégorie C
 - Restauration : - 2 agents de catégorie C
 - Vie Associative - 1 agent de catégorie C
 - Bibliothèque - 1 agent de catégorie C
 - Entretien - 1 agent de catégorie C
 - Bâtiments communaux - 2 agents de catégorie C
 - Espaces verts - 2 agents de catégorie C
 - Police municipale - 1 agent de catégorie C
 - CSU - 1 agent de catégorie C
- Au titre des arrivées :
 - Piscine + 1 agent de catégorie C
 - Affaires scolaires + 1 agent de catégorie C
 - Bâtiments communaux + 2 agents de catégorie C
 - Espaces verts + 1 agent de catégorie C
 - Voirie + 1 agent de catégorie C
 - Police municipale + 1 agent de catégorie C
 - Direction générale + 1 agent de catégorie A

Les taux de la part patronale des cotisations sociales ainsi que la valeur du point d'indice servant de base au calcul du traitement indiciaire sont identiques sur la période.



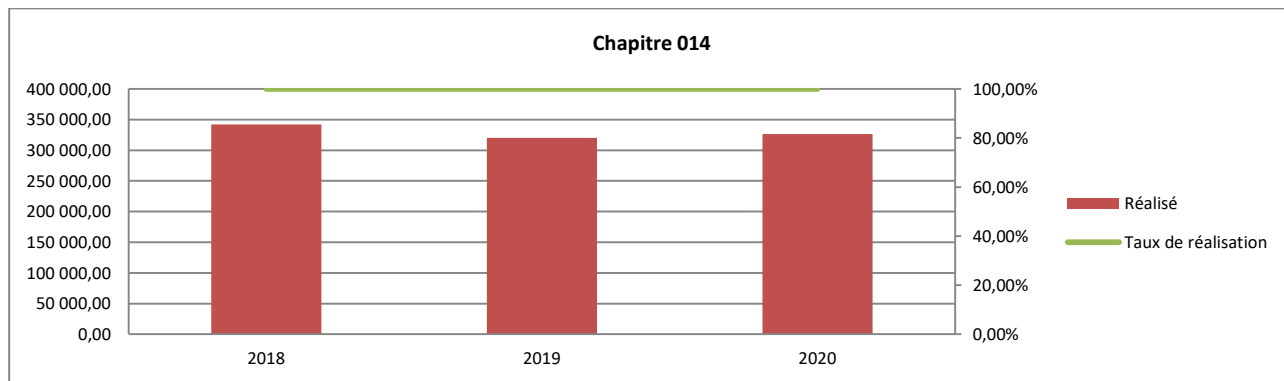
* y compris service communication et Direction générale



Chapitre 014 : Atténuation de produits

Montant réalisé y compris les rattachements : 326 699,00 €

Taux d'exécution par rapport aux prévisions budgétaires : 100 %

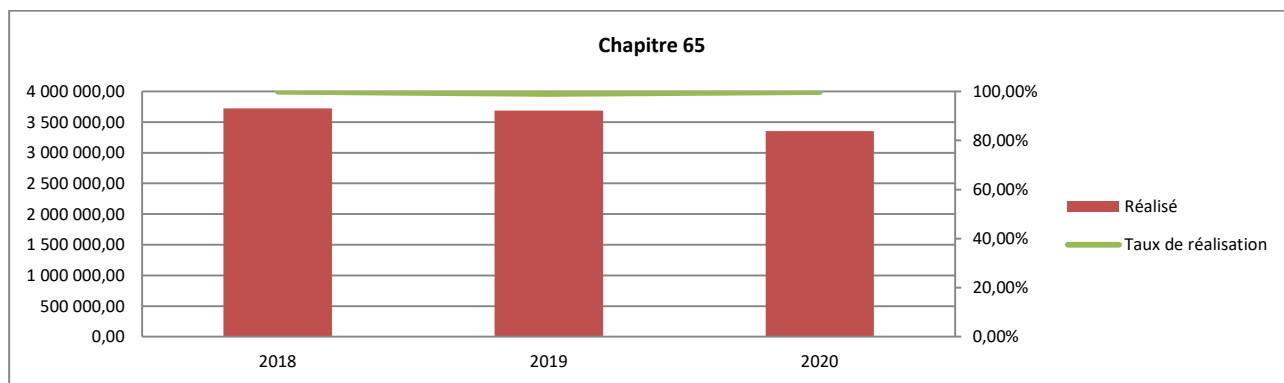


Ce chapitre comprend le montant versé au titre de la contribution communale au Fonds national de Péréquation des ressources Intercommunales et Communales (FPIC) d'un montant de 171 168 € en 2020 ainsi que le prélèvement pour déficit de logements sociaux prévu par l'article 55 de la loi SRU s'élevant à la somme de 155 530,98 € en 2020. Le pourcentage de logement social sur la commune au 1^{er} janvier 2020 est de 19,14 % n'atteignant pas ainsi l'objectif légal de 25%.

Chapitre 65 : Charges de gestion courante

Montant réalisé y compris les rattachements : 3 352 962,48 €

Taux d'exécution par rapport aux prévisions budgétaires : 99,72 %



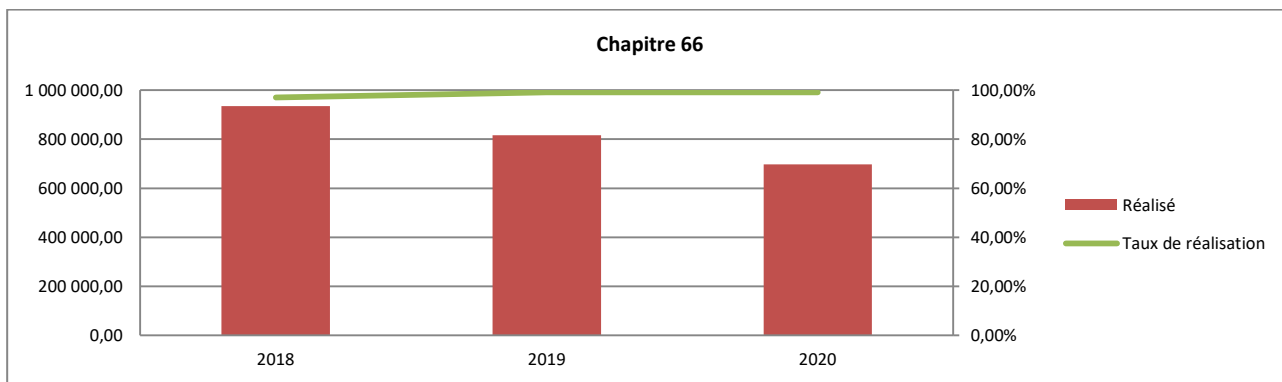
Ce chapitre comprend les indemnités versées aux élus ainsi que leur formation (150 508 €), les participations obligatoires dont notamment la contribution communale pour le fonctionnement du SDIS (739 738 €), la subvention communale au CCAS (1 465 000 €), les subventions aux associations (838 132 € dont 178 367 € de revalorisation de mises à dispositions de personnel municipal).

L'évolution à la baisse de ce chapitre entre 2019 et 2020 de près de 336 K€ provient d'une part de la réduction de la subvention octroyée au CCAS (- 110 K€) en raison des nouvelles modalités financières issues de la convention territoriale globale (CTG) signée avec la Caisse d'Allocations familiales de Vaucluse et d'autre part de la baisse des subventions municipales versée aux associations dont principalement celle versée à l'US Le Pontet Grand Avignon 84 (- 230 K€).

Chapitre 66 : Charges financières

Montant réalisé y compris les rattachements : 697 304,38 €

Taux d'exécution par rapport aux prévisions budgétaires : 99,13 %

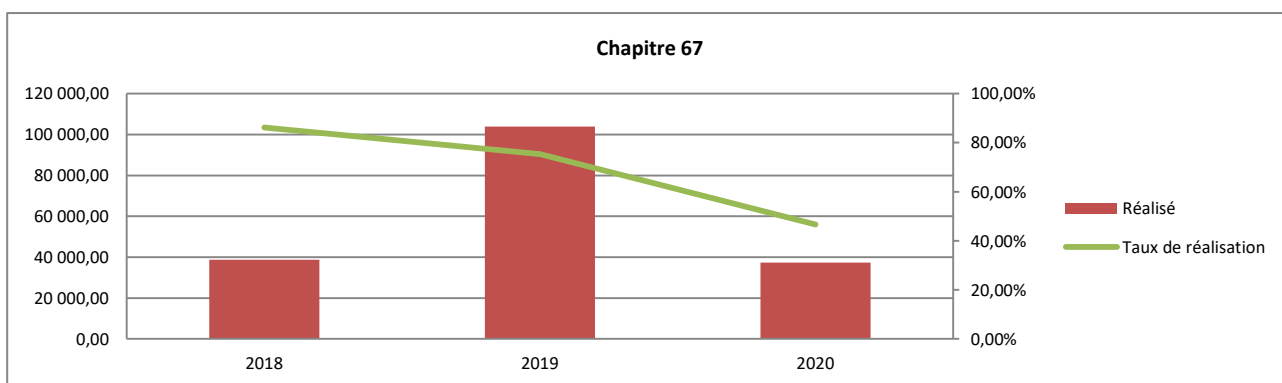


En raison du vieillissement de la dette, la diminution du montant des charges financières se poursuit. En 2020, le coût de fonctionnement de la ligne de trésorerie s'est élevé à près de 6 800 €.

Chapitre 67 : Charges exceptionnelles

Montant réalisé y compris les rattachements : 37 341,76 €

Taux d'exécution par rapport aux prévisions budgétaires : 46,68 %



En dehors de la régularisation de titres erronés émis antérieurement à l'année 2020 pour une somme globale de près de 4 200 €, a été comptabilisé dans ce chapitre le remboursement des usagers pour des prestations municipales annulées en raison de la crise sanitaire pour un volume financier de près de 33 000 €.

Chapitre 042 : Opérations d'ordre de transfert entre sections

Montant réalisé : 1 174 791,39 € y compris les opérations de cessions

Taux d'exécution par rapport aux prévisions budgétaires (hors opérations de cessions) : 100 %

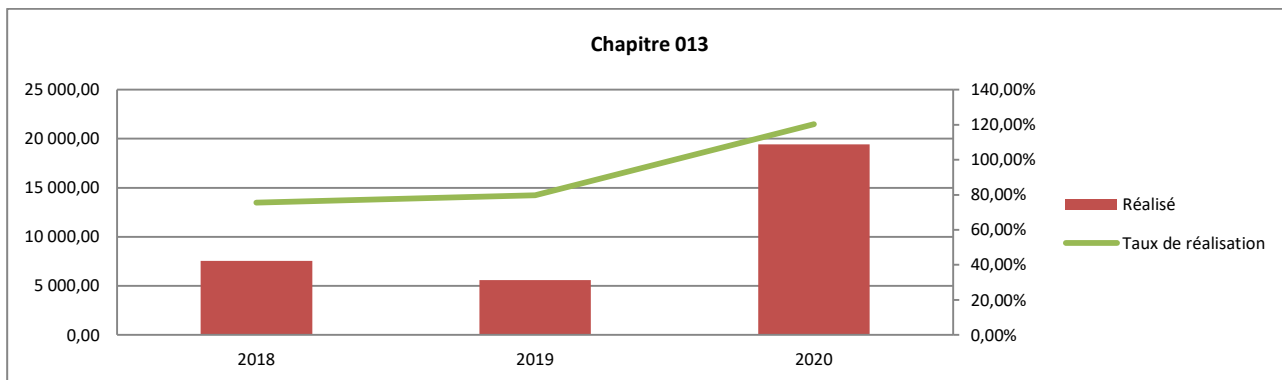
Cette somme comprend les dotations aux amortissements des biens immobilisés et des charges financières à répartir pour un montant de 708 620 € ainsi que les écritures relatives aux cessions des immobilisations pour un montant de 466 170 €.

Recettes de la section de fonctionnement

Chapitre 013 : Atténuations de charges

Montant réalisé y compris les rattachements : 19 421,48 €

Taux d'exécution par rapport aux prévisions budgétaires : 120,26 %

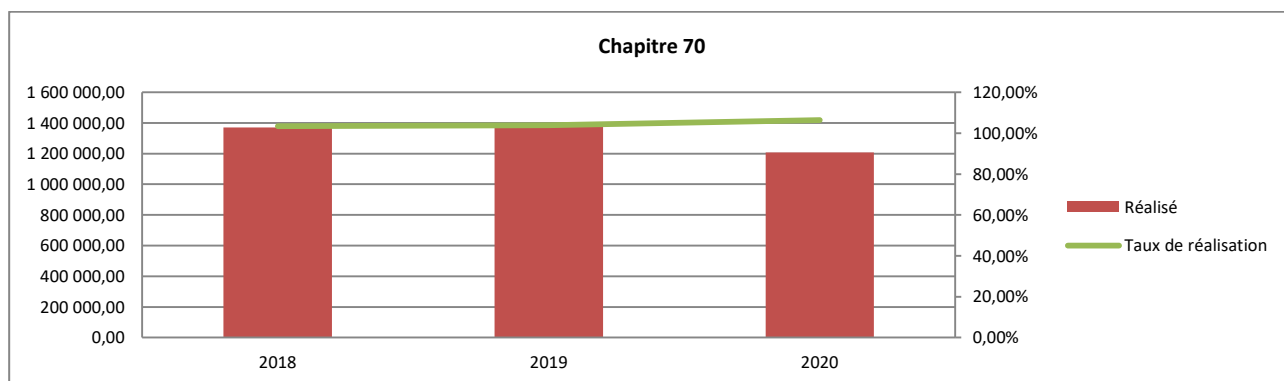


Ce chapitre comprend les reversements de salaires indûment perçus, les reversements en provenance des organismes sociaux (CPAM, URSSAF,...) ainsi que le reversement de la part transport des agents municipaux logés sur la commune par nécessité absolue de service.

Chapitre 70 : Produits des services et du domaine

Montant réalisé y compris les rattachements : 1 208 757,66 €

Taux d'exécution par rapport aux prévisions budgétaires : 106,42 %



En raison des mesures législatives prises pour la lutte contre la pandémie, les activités municipales proposées aux usagers ont été fortement réduites, ou totalement interrompues dans certains cas, conduisant à une baisse des recettes qui sont :

- Recettes des activités culturelles (spectacles, bibliothèque,...) 6 400 € (-63,73% par rapport à 2019)
- Recettes des activités sportives 67 400 € (-29,08% par rapport à 2019)
- Recette Centres de Loisirs 102 000 € (-40,52% par rapport à 2019)
- Recettes des activités périscolaires (cantines, garderie,...) 221 000 € (-38,10% par rapport à 2019)

Les autres recettes, non impactées par la crise sanitaire, comptabilisées dans ce chapitre demeurent relativement stables en 2020. Le détail de ces recettes est le suivant :

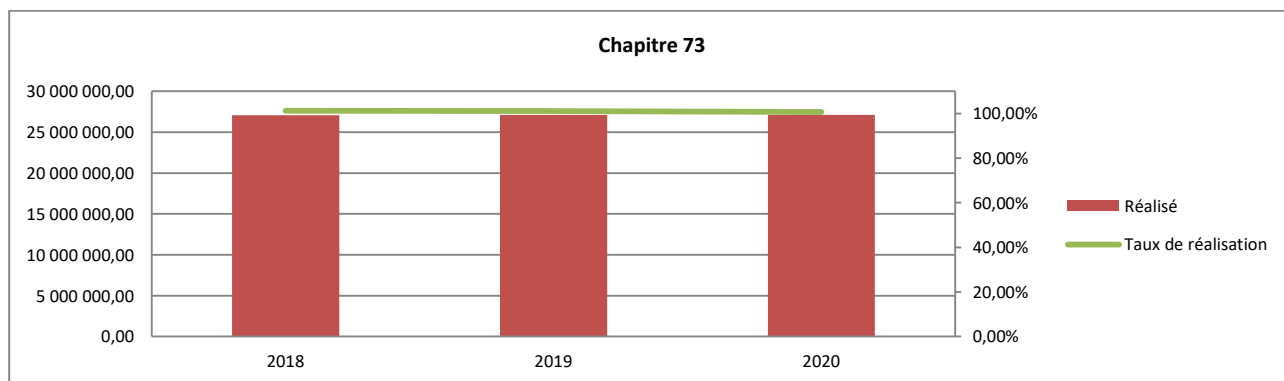
- Concessions cimetières et redevances funéraire 38 600 €
- Redevances d'occupation du domaine public 156 900 €
- Remboursement de personnel mis à disposition (CCAS, Grand Avignon et associations) 333 500 €
- Prestation de service pour le Grand Avignon au Château de Fargues 175 000 €

Dans l'attente de la mise en œuvre opérationnelle des aires d'accueil des gens du voyage, le Grand Avignon reverse annuellement à la commune le prélèvement effectué sur l'attribution de compensation d'un montant de 77 521 €.

Chapitre 73 : Impôts et taxes

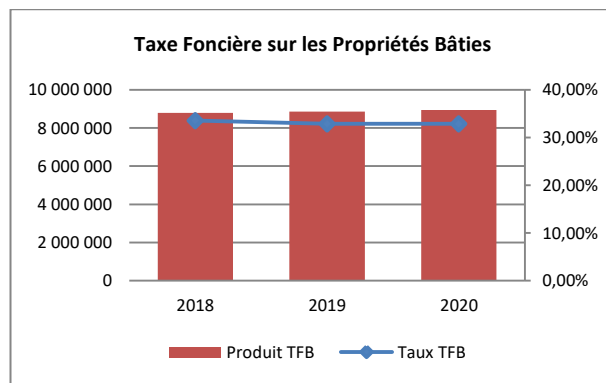
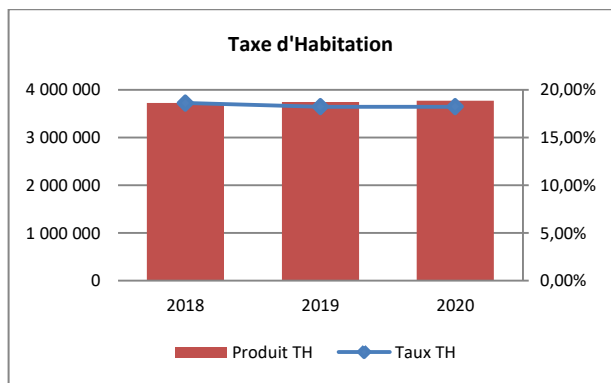
Montant réalisé y compris les rattachements : 27 089 567,23€

Taux d'exécution par rapport aux prévisions budgétaires : 100,71 %



Les recettes de ce chapitre n'ont pas connu de modification majeure sur la période 2018-2020.

En ce qui concerne le produit de la fiscalité directe locale, les taux applicables aux impositions 2020 ont été reconduits à l'identique à ceux de 2019. Selon l'état 1288M de 2020, édité par les services de l'Etat, ce produit s'est élevé à 12 800 291 € hors rôles supplémentaires.



L'attribution de compensation reversée par le Grand Avignon pour l'année 2020 s'élève à 12 558 824 €.

Le montant perçu au titre du Fonds national de Péréquation des ressources Intercommunales et Communales (FPIC), s'élève à 244 009 € (hausse de +3.36% par rapport à 2019).

Le produit de la Taxe Communale sur la Consommation Finale d'Electricité (TCCFE) perçu en 2020 est d'environ 375 K€ (diminution de - 3% par rapport à 2019).

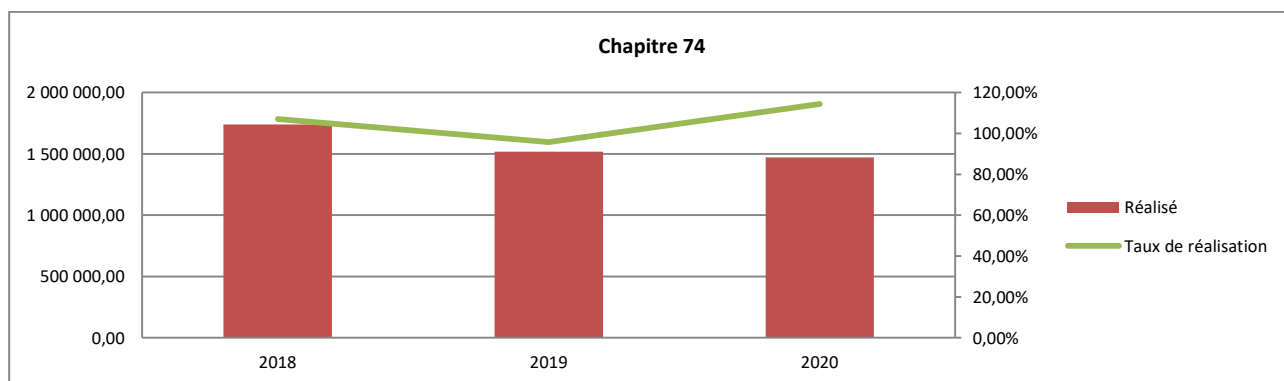
Au titre de la Taxe Locale sur la Publicité Extérieure (TLPE), la recette 2020 se situe à près de 412 K€. Cette baisse d'environ 110 K€ (-21%) par rapport à la réalisation de 2019 provient essentiellement de l'abattement de 20% voté par le Conseil Municipal dans sa séance du 27 aout 2020.

La taxe communale additionnelle aux droits de mutation a rapporté en 2020 la somme de 610 K€ soit une augmentation de 1% par rapport à 2019.

Chapitre 74 : Dotations et participations

Montant réalisé y compris les rattachements : 1 469 747,49 €

Taux d'exécution par rapport aux prévisions budgétaires : 114,46 %



La dotation forfaitaire (96 491 €) et la dotation de solidarité urbaine (379 510 €) en provenance de l'Etat sont en baisse de près 63 K€ en 2020 par rapport à 2019.

Le montant des compensations fiscales versées par l'Etat s'élève à 575 890 € soit une augmentation de 2,18% par rapport à 2019.

La participation de la Caisse d'Allocation Familiale de Vaucluse perçue au cours de l'année 2020 dans le cadre de la Convention Territoriale Globale (CTG) est en nette diminution du fait, d'une part, des nouvelles modalités de versement de la part petite enfance directement au profit du CCAS et ce, à compter du 1er janvier 2020 et d'autre part, du fait du ralentissement de l'activité des structures d'accueil en raison de la situation sanitaire. Par ailleurs, la Caisse d'Allocation Familiale de Vaucluse a souhaité conserver le volume financier des prestations de service ordinaire (PSO) basé sur l'activité de l'exercice 2019, calcul favorable pour la commune.

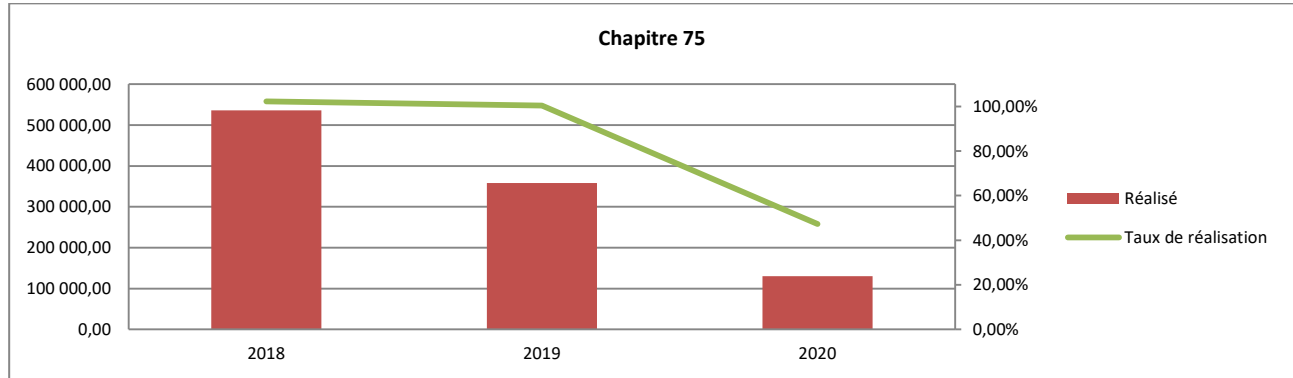
Conformément au décret n° 2020-1451 du 25 novembre 2020 pris pour l'application de l'article 21 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020 visant à garantir aux communes et aux établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) à fiscalité propre que leurs recettes fiscales et domaniales ne seront pas inférieures en 2020 à la moyenne de celles perçues entre 2017 et 2019, et considérant que les recettes fiscales perçues au cours de

l'exercice 2020 sont en baisse par rapport à la moyenne de ces mêmes recettes pour la période 2017 à 2019, l'Etat a prévu le versement d'une somme de 103 236 € compensant ainsi en grande partie la baisse du produit de la TLPE 2020.

Chapitre 75 : Autres produits de gestion courante

Montant réalisé y compris les rattachements : 130 011,18€

Taux d'exécution par rapport aux prévisions budgétaires : 47,32 %



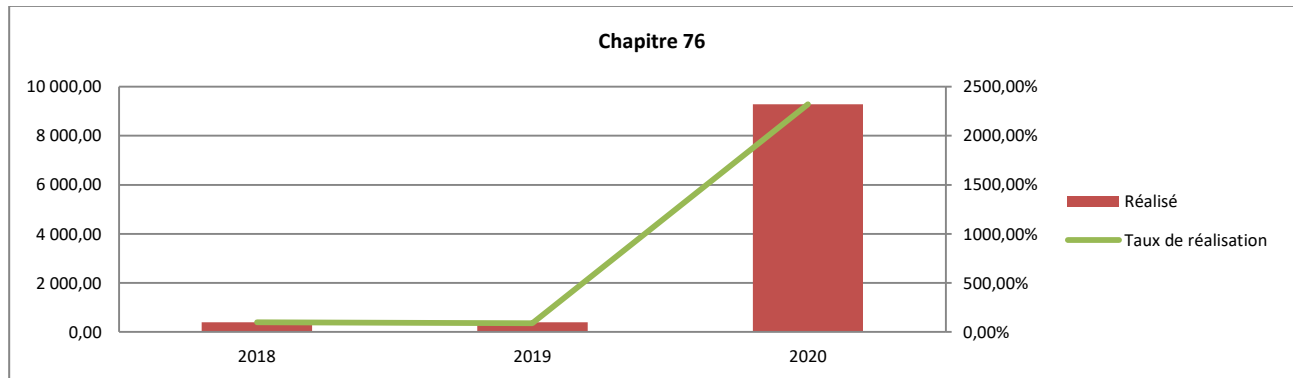
Les recettes en provenance des logements de fonction (participation aux charges) n'ont pas connu de variation entre 2019 et 2020 contrairement aux recettes issues des locations de salles et des équipements sportifs qui sont en diminution de près de 44K€ par rapport à 2019 (-56%).

Enfin, en raison d'une incertitude sur le résultat définitif du budget annexe office de tourisme, dû à un manque de visibilité sur le produit de la taxe de séjour, la comptabilisation du reversement de l'excédent de fonctionnement 2020 a été repoussée sur l'exercice suivant.

Chapitre 76 : Produits financiers

Montant réalisé : 9 285,70 €

Taux d'exécution par rapport aux prévisions budgétaires : 2 321,43%

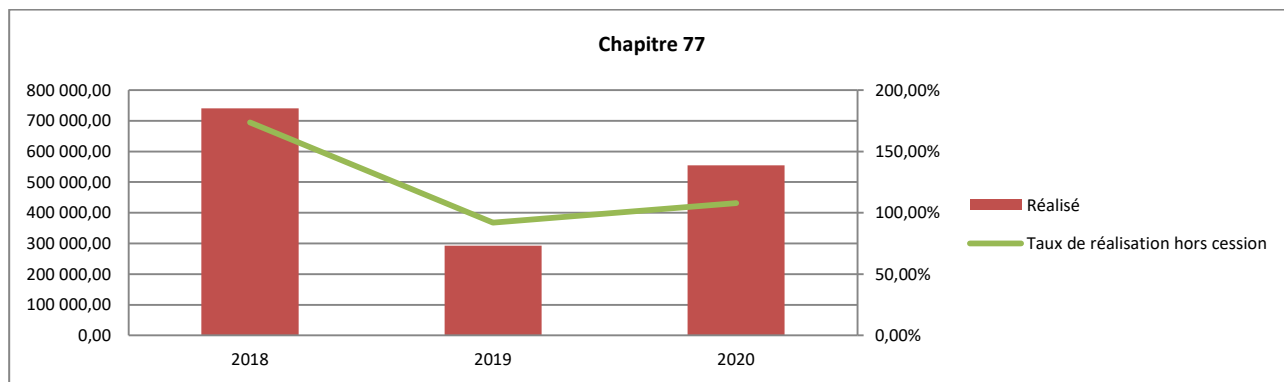


Les intérêts annuels des parts sociales de la Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel Alpes Provence détenues par la commune ont généré un revenu de 310,46 €. Exceptionnellement, une somme de 8 975,24 € au titre des intérêts produits par la consignation d'une indemnité de préemption a été versée par la Caisse des Dépôts et Consignations lors de sa déconsignation.

Chapitre 77 : Produits exceptionnels

Montant réalisé y compris les rattachements : 554 817,46 €

Taux d'exécution par rapport aux prévisions budgétaires : 107,81 % hors opérations de cession



Ce chapitre comprend pour l'essentiel:

- Le produit des cessions des immobilisations : 390 K€
- Les indemnités perçues au titre des contrats d'assurance (personnel et matériel) : 69 K€
- La régularisation des rattachements de charges de l'exercice antérieur : 58 K€

Chapitre 042 : Opérations d'ordre de transfert entre sections

Montant réalisé : 78 968,62 €

Taux d'exécution par rapport aux prévisions budgétaires (hors opérations de cessions) : 100%

Ces écritures correspondent à la reprise des subventions amortissables ainsi qu'aux écritures comptables liées aux cessions d'immobilisation.

Dépenses de la section d'investissement

Chapitre 10 : Dotations, fonds divers et réserves

Montant réalisé : 100 000,00 €

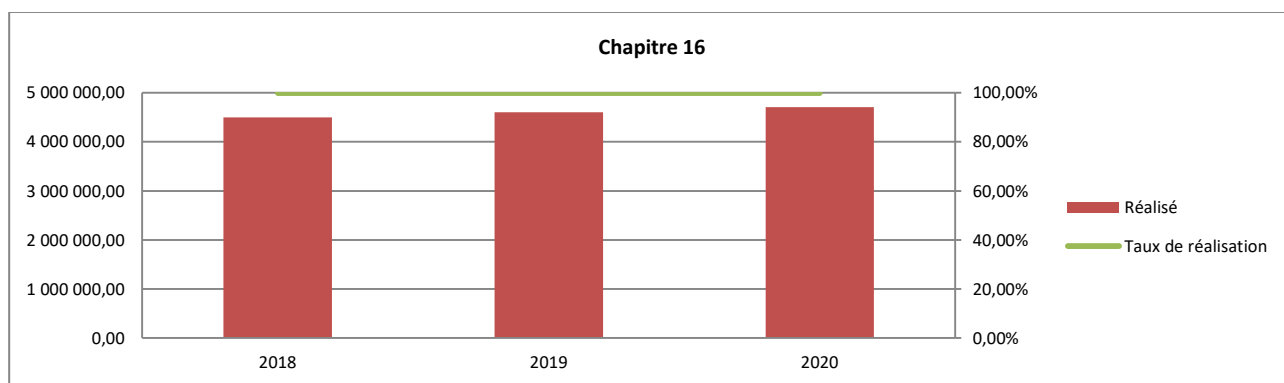
Taux d'exécution par rapport aux prévisions budgétaires (y compris les restes à réaliser 2019) : 100 %

Cette somme correspond à la 3^{ème} échéance de l'apurement du compte 1069 acté par le conseil municipal le 22 juin 2017.

Chapitre 16 : Emprunts et dettes assimilées

Montant réalisé : 4 708 646,59 €

Taux d'exécution par rapport aux prévisions budgétaires : 99,91 %



* hors renégociation d'emprunt

Le montant du capital amorti en 2020 est de 4 706 716,39 €.

Le capital restant dû au 31 décembre 2020 est de 19 161 454,16 € se répartissant sur 22 emprunts, intégralement classés 1A sur la charte de bonne conduite, constitués à 82,65% de prêts à taux fixe et de 17,35% de prêts à taux variable.

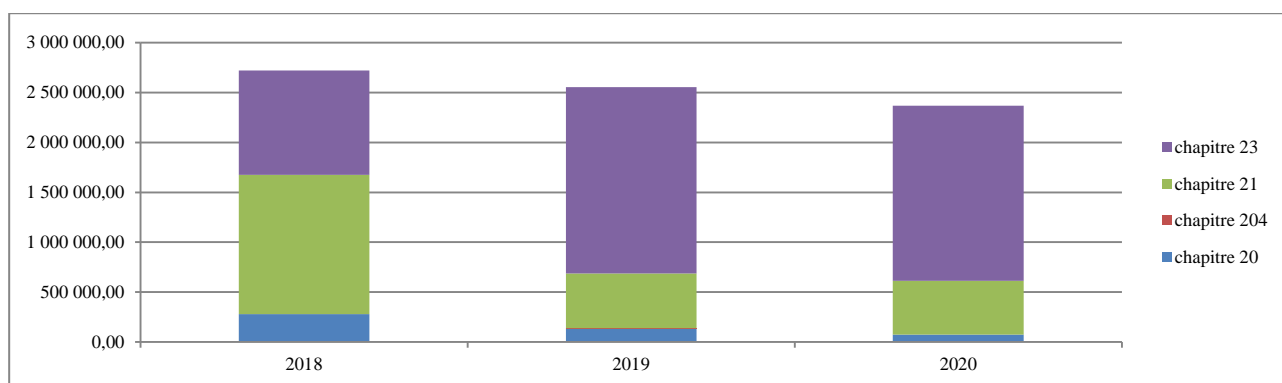
Dettes par prêteur



Le désendettement net de la commune entre le 1^{er} janvier 2018 et le 31 décembre 2020 s'élève à 11,19 M€.

Dépenses d'équipement (chapitres 20, 204, 21 et 23)

Les dépenses d'équipement (hors subvention d'équipement) s'élèvent en 2020 à près de 2,3 M€, soit une dépense de plus de 134 € par habitant.



Chapitre 20 : Immobilisations incorporelles

Montant réalisé : 75 272,96 €

Taux d'exécution par rapport aux prévisions budgétaires (y compris les restes à réaliser 2019) : 40,73 %

Montant des restes à réaliser au 31/12/2020 : 49 318,23 €

Détail des principales dépenses :

- | | |
|--|----------|
| ○ Modification du plan local d'urbanisme | 13 600 € |
| ○ Acquisition de logiciels | 6 000 € |
| ○ Etudes diverses (dont solde « cœur de ville ») | 55 300 € |

Chapitre 204 : Subventions d'équipement versées

Montant réalisé : 0 €

Taux d'exécution par rapport aux prévisions budgétaires : 0 %

Montant des restes à réaliser au 31/12/2020 : 66 500 €

Les subventions votées par le conseil municipal n'ont pas été versées au 31 décembre 2020. Il s'agit de :

- | | |
|---|----------|
| ○ Subvention accordée à Mistral Habitat (délibération du 13 février 2020) | 1 500 € |
| ○ Subvention accordée à Famille et Provence (délibération du 13 février 2018) | 65 000 € |

Ces deux sommes sont inscrites dans les restes à réaliser.

Chapitre 21 : Immobilisations corporelles

Montant réalisé : 537 644,87 €

Taux d'exécution par rapport aux prévisions budgétaires (y compris les restes à réaliser 2019) : 61,71 %

Montant des restes à réaliser au 31/12/2020 : 260 370,62 €

Détail des principales dépenses :

○ Acquisitions de véhicules	248 000 €
○ Mobiliers de bureau services administratifs	44 000 €
○ Matériels informatiques (ordinateurs, réseaux, smartphones,...)	38 000 €
○ Matériels et Mobiliers pour les écoles (classes et cantines)	91 000 €
○ Matériels divers services techniques	79 000 €
○ Matériels pour la police municipale (matériel de communication et de défense)	18 000 €

Chapitre 23 : Immobilisations en cours

Montant réalisé : 1 755 816,16 €

Taux d'exécution par rapport aux prévisions budgétaires (y compris les restes à réaliser 2019) : 69,73 %

Montant des restes à réaliser au 31/12/2020 : 667 371,36 €

Détail des principales dépenses :

○ Création d'un sanitaire public	43 000 €
○ Extension du réseau électrique	61 000 €
○ Extension du réseau de vidéo protection	60 000 €
○ Créations de 2 îlots columbarium	29 000 €
○ Travaux dans les bâtiments scolaires	87 000 €
○ Travaux dans les installations sportives	363 000 €
○ Travaux dans les autres bâtiments municipaux (CAM, Château de Fargues)	741 000 €
○ Rénovation de la voirie communale et création de parkings	333 000 €

Chapitre 040 : Opérations d'ordre de transfert entre sections

Montant réalisé : 78 968,62 €

Taux d'exécution par rapport aux prévisions budgétaires (hors opérations de cessions) : 100 %

Ces écritures correspondent à la reprise des subventions amortissables ainsi qu'aux écritures comptables liées aux cessions d'immobilisation.

Chapitre 041 : Opérations patrimoniales

Montant réalisé : 9 136,00 €

Taux d'exécution par rapport aux prévisions budgétaires (hors opérations de cessions) : 100 %

Il s'agit des opérations d'intégration de frais d'insertion et des frais d'étude.

Recettes de la section d'investissement

Chapitre 10 : Dotations, fonds divers et réserves

Montant réalisé : 5 121 722,36 €

Taux d'exécution par rapport aux prévisions budgétaires : 100,21 %

Ce chapitre comprend l'affectation du résultat de la section de fonctionnement de l'exercice précédent d'un montant de 4 588 480,25 €, le produit de la taxe d'aménagement pour un montant de 140 765,11 € ainsi que le FCTVA pour un montant de 392 477 € (taux inchangé de 16,404 % des dépenses d'investissement N-1 éligibles).

Chapitre 13 : Subventions d'investissement

Montant réalisé : 554 737,68 €

Taux d'exécution par rapport aux prévisions budgétaires (y compris les restes à réaliser 2019) : 82,29 %

Montant des restes à réaliser au 31/12/2020 : 139 734 €

Les subventions perçues en 2020 sont les suivantes :

○ Travaux cantine école primaire Pasteur :	
▪ Conseil Départemental de Vaucluse	41 188 €
○ Aménagement de poste de travail	
▪ FIPHFP	923 €
○ Aménagement piste cyclable ViaRhôna	
▪ Conseil Départemental de Vaucluse	61 250 €
○ Travaux de sécurité et d'isolation de cours d'écoles	
▪ Conseil Départemental de Vaucluse	40 682 €
○ Dédoublage de 2 classes et création classe CHAM	
▪ Etat – DSIL (solde)	4 750 €
○ Mise en accessibilité du Château de Fargues	

<ul style="list-style-type: none"> ▪ Conseil Départemental de Vaucluse 	9 734 €
<ul style="list-style-type: none"> ○ Rénovation de l'espace ressource <ul style="list-style-type: none"> ▪ Grand Avignon 	9 000 €
<ul style="list-style-type: none"> ○ Mise aux normes HACCP cantine Pergaud <ul style="list-style-type: none"> ▪ Etat – DSIL (acompte) 	6 260 €
○ Produit des amendes de police (recette affectée aux travaux de voirie)	380 949 €

Chapitre 16 : Emprunts et dettes assimilées

Montant réalisé : 875 000,00 €

Taux d'exécution par rapport aux prévisions budgétaires (y compris les restes à réaliser 2018) : 99,43 %

L'emprunt de 875 000 € réalisé en 2020 a été souscrit auprès du Crédit Agricole le 16 décembre 2019 pour le financement des investissements réalisés en 2019 et dont la mobilisation est intervenue en janvier 2020. Aucun emprunt n'était prévu en 2020, l'ensemble des dépenses d'équipement ayant été financé soit par des subventions soit par les fonds propres de la commune.

Chapitre 27 : Autres immobilisations financières

Montant réalisé : 192 270,01 €

Taux d'exécution par rapport aux prévisions budgétaires (y compris les restes à réaliser 2018) : 97,96 %

Suite à la fin de la procédure judiciaire opposant la commune du Pontet à la société Provence Presse Diffusion, une somme de 195 350,01 € précédemment consignée a été récupérée.

Chapitre 040 : Opérations d'ordre de transfert entre sections

Montant réalisé : 1 174 791,39 € y compris les opérations de cessions

Taux d'exécution par rapport aux prévisions budgétaires (hors opérations de cessions) : 100 %

Cette somme comprend les dotations aux amortissements des biens immobilisés et des charges financières à répartir pour un montant de 708 620 € ainsi que les écritures relatives aux cessions des immobilisations pour un montant de 466 170 €.

Chapitre 041 : Opérations patrimoniales

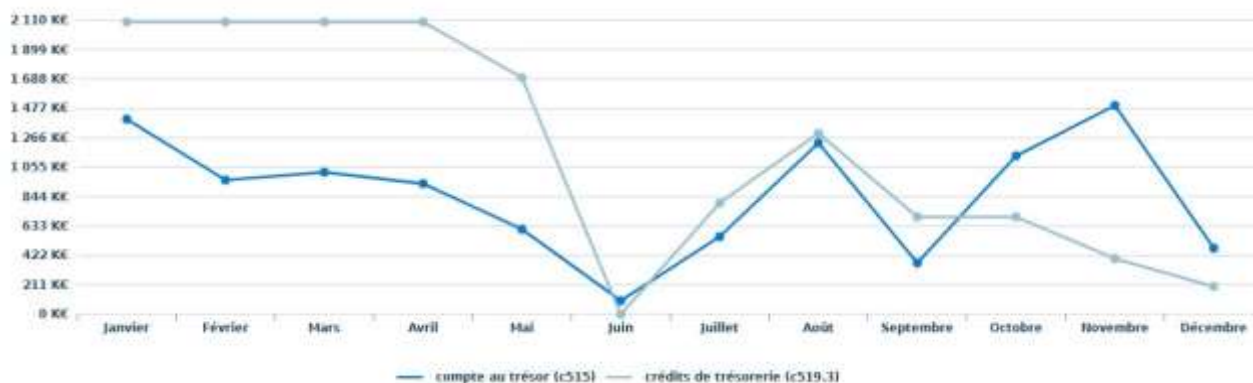
Montant réalisé : 9 136,00 €

Taux d'exécution par rapport aux prévisions budgétaires (hors opérations de cessions) : 100 %

Il s'agit des opérations d'intégration de frais d'insertion et des frais d'étude.

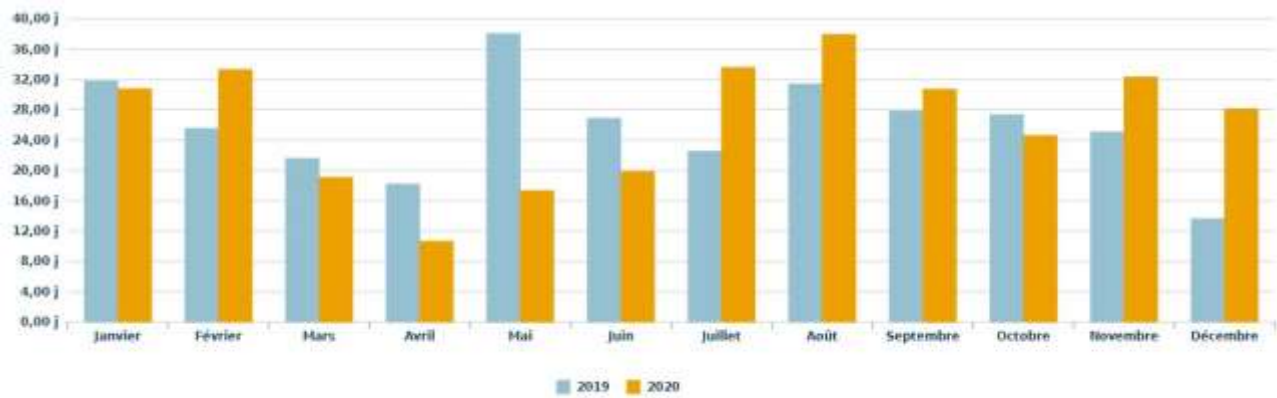
Divers informations

Evolution de la trésorerie au cours de l'exercice 2020 (source DGFIP)



Suivi du délai global de paiement 2020 (source DGFIP)

Le décret n° 2013-269 du 29 mars 2013 a fixé le délai global de paiement à 30 jours à compter du 1^{er} mai 2013, soit 20 jours pour l'ordonnateur et 10 jours pour le comptable.



Délai global de paiement annuel : 27,67 j